

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	30.08.2020	18h24	20.168	DEAS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Groupe socialiste</b>
<b>Titre : Subsidés provisoires extraordinaires : prolongation, extension et adaptation de la mesure ?</b>
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Dans le cadre des différentes mesures prises par le Conseil d'État pour soutenir les acteurs impactés par les conséquences économiques de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous relevons et saluons celle du subside provisoire extraordinaire octroyé aux assurés LAMal de condition indépendante. Compte tenu de l'incertitude sanitaire qui continue de peser lourdement économiquement pour de nombreux acteurs, nous demandons au Conseil d'État s'il prévoit de poursuivre, voire étendre cette mesure.</p> <p>Concrètement, le Conseil d'État peut-il nous dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– S'il envisage de prolonger la mesure de subside provisoire extraordinaire en faveur des assurés LAMal de condition indépendante, prévue initialement pour trois mois (mars, avril, mai), renouvelable une seule fois trois mois (soit jusqu'à fin août) ?</li> <li>– Si une adaptation ou une obtention du subside est possible de façon immédiate en cours d'année pour les assurés salariés licenciés ou bénéficiaires de RHT et qui voient leurs revenus diminuer de 20 à 30% ?</li> <li>– S'il envisage de prendre de nouvelles mesures du type « subsidés provisoires extraordinaires » et/ou de renforcer les montants dédiés aux subsidés d'assurance-maladie pour les primes d'assurance-maladie en 2021 ?</li> </ul>
<p><b>Développement :</b></p> <p>Le groupe socialiste s'engage et soutient sans relâche toutes les mesures destinées à l'allègement du poids des primes d'assurance-maladie des assurés et ménages de condition modeste. Dans le contexte de la crise liée au coronavirus et de ses conséquences économiques, nous nous réjouissons des dispositions prises à l'égard des assurés LAMal de condition indépendante impactés brutalement par la crise. Cependant, de nombreux effets de la crise économique sont encore à venir, tout comme nous pouvons craindre une hausse des primes d'assurance-maladie pour 2021. C'est pourquoi nous souhaitons savoir quelles sont, à ce stade, les mesures envisagées par le Conseil d'État pour que les primes d'assurance-maladie ne pèsent pas encore plus lourdement sur le budget des assurés et des ménages, en particulier pour les plus modestes d'entre eux.</p>
<b>Demande d'urgence : OUI</b>

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>		
Florence Nater		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Martine Docourt Ducommun	Éric Flury	Corine Bolay Mercier
Jonathan Gretillat	Tristan Robert	Françoise Gagnaux
Annie Clerc-Birambeau	Hassan Assumani	